Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 30 OCT. 2023
ID : 085-200023778-20231026-DCB2023_08_15-DE

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE
AGGLOMÉRATION

RELEVE DE LA DECISION N° 2023 08 15
Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération
Lors de sa réunion du 26 octobre 2023
(*en application de la délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau*)

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 19 octobre, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Thierry FAVREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Frédéric FOUQUET, Jean SOYER, Philippe MOREAU, Dominique SIONNEAU *(en remplacement d'Hervé BESSONNET)*, Laurent DURANTEAU, Lucien PRINCE, Dominique MALARY.

Excusés : Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE.

Tarifs 2024 du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Les tarifs perçus par le délégataire auprès des usagers du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont fixés pour l'année civile. Aux termes des articles 34 et 36-2 de la convention de délégation de service public conclue, le délégataire doit proposer à la collectivité une évolution des tarifs, pour l'année civile suivante.

Les tarifs sont présentés ci-après :

GRILLE TARIFAIRE 2024

TARIFICATION APPLICABLE AUX USAGERS			
GREEN-FEES	**Tarif 2023**	**Tarif 2024**	%
18 Trous			
Prix plafonné (tarif maximum évoluant selon la fréquentation, la météo ...)	70,00 €	73,00 €	104,3%
9 Trous			
Prix plafonné (tarif maximum évoluant selon la fréquentation, la météo ...)	46,00 €	47,00 €	102,2%
Parcours 6 trous			
Toute l'année	9,00 €	9,00 €	100,0%
ABONNEMENTS Prix coûtant			
Parcours 18 trous 12 mois UNISITE			
Individuel 7 jours / 7	1 357,00 €	1 405,00 €	103,5%
Couple 7 jours /7	2 200,00 €	2 318,00 €	105,4%
Individuel 7 jours / 7 < 40 ans	969,00 €	990,00 €	102,2%
Couple 7 jours / 7 < 40 ans	1 550,00 €	1 633,00 €	105,4%
Individuel 7 jours / 7 < 26 ans accès aux 2 golfs Bluegreen du département	684,00 €	425,00 €	62,1%
Individuel 7 jours / 7 < 18 ans accès aux 2 golfs Bluegreen du département	215,00 €	220,00 €	102,3%
ENSEIGNEMENT			
Cours Individuel			
1 Leçon 30 minutes	32,00 €	33,00 €	103,1%
LOCATION MATERIEL			
Location d'un club	3,00 €	3,00 €	100,0%
Location d'une 1/2 série	10,00 €	10,00 €	100,0%
Location d'une série complète	22,00 €	23,00 €	104,5%
Location d'un chariot	5,00 €	5,00 €	100,0%
Location d'un chariot électrique	20,00 €	21,00 €	105,0%
Location d'un casier collectif	35,00 €	45,00 €	128,6%
Voiturettes			
Voiturette 18 trous	33,00 €	34,00 €	103,0%
Voiturette 9 trous	23,00 €	24,00 €	104,3%

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Envoyé en préfecture le 30/10/2023
Reçu en préfecture le 30/10/2023
Publié le 30 OCT. 2023
ID : 085-200023778-20231026-DCB2023_08_15-DE

Le Bureau Communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2020-4-02 en date du 30 juillet 2020 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président,
Vu l'avis favorable du Groupe de Travail « Sports » en date du 17 octobre 2023,
Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

<u>Article 1</u> d'approuver les tarifs 2024 du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie tels que présentés ci-dessous :

GRILLE TARIFAIRE 2024

BLUEGREEN

TARIFICATION APPLICABLE AUX USAGERS			
GREEN-FEES	Tarif 2023	Tarif 2024	%
18 Trous Prix plafonné (tarif maximum évoluant selon la fréquentation, la météo ...)	70,00 €	73,00 €	104,3%
9 Trous Prix plafonné (tarif maximum évoluant selon la fréquentation, la météo ...)	46,00 €	47,00 €	102,2%
Parcours 6 trous Toute l'année	9,00 €	9,00 €	100,0%
ABONNEMENTS Prix coutant			
Parcours 18 trous 12 mois UNISITE			
Individuel 7 jours / 7	1 357,00 €	1 405,00 €	103,5%
Couple 7 jours /7	2 200,00 €	2 318,00 €	105,4%
Individuel 7 jours / 7 < 40 ans	969,00 €	990,00 €	102,2%
Couple 7 jours /7 < 40 ans	1 550,00 €	1 633,00 €	105,4%
Individuel 7 jours / 7 + [illegible]	684,00 €	425,00 €	62,1%
Individuel 7 jours / 7 < 18 ans [illegible]	215,00 €	220,00 €	102,3%
ENSEIGNEMENT			
Cours individuel 1 Leçon 30 minutes	32,00 €	33,00 €	103,1%
LOCATION MATERIEL			
Location d'un club	3,00 €	3,00 €	100,0%
Location d'une 1/2 serie	10,00 €	10,00 €	100,0%
Location d'une serie complete	22,00 €	23,00 €	104,5%
Location d'un chariot	5,00 €	5,00 €	100,0%
Location d'un chariot electrique	20,00 €	21,00 €	105,0%
Location d'un casier collectif	35,00 €	45,00 €	128,6%
Voiturettes			
Voiturette 18 trous	33,00 €	34,00 €	103,0%
Voiturette 9 trous	23,00 €	24,00 €	104,3%

<u>Article 2</u> : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Givrand, le 27 octobre 2023
Le Président,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Pays Saint Gilles Croix de Vie 85800 GIVRAND

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 30 OCT. 2023
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 30 OCT. 2023

François BLANCHET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.